

## **LA CES PROPOSE DE RÉFORMER LE CADRE DE POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE EUROPÉEN EN VUE DE PARVENIR À UNE CROISSANCE ÉLEVÉE ET À UNE AMÉLIORATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'EMPLOI**

*Bruxelles 02/03/2005*

***Selon John Monks, Secrétaire général de la CES : « L'Union européenne ne parviendra pas à relancer la stratégie de Lisbonne si elle persiste à refuser de mettre en oeuvre des politiques macroéconomiques actives qui augmentent la demande globale de sorte à ce qu'elle corresponde à l'offre globale. La CES demande au Conseil de printemps de rompre avec le consensus Bruxelles-Washington et de réformer le cadre macroéconomique européen. Une reprise économique sérieuse permettra de porter le potentiel de croissance de l'Europe à 3 % et de créer près 12 millions d'emplois au cours des cinq prochaines années ».***

L'Europe est confrontée à une croissance constamment déprimée. Elle ne cesse de trébucher et de passer d'une rechute de la reprise à l'autre. De cette manière, l'Europe perd la confiance des travailleurs et favorise le vote négatif quant à la Constitution européenne. Ce prix à payer est élevé pour le fait de refuser d'avoir recours à des politiques fiscales et monétaires actives. Il convient de mettre un terme à cette situation.

Le Conseil de printemps doit aborder le véritable problème de l'Europe. Ce dernier ne réside pas dans une déficience de l'offre. L'Europe n'est pas en phase de croissance, car la demande globale est trop faible, ce qui maintient l'économie européenne dans un cercle vicieux de croissance médiocre et d'investissements insuffisants.

Avec une haute rentabilité et des coûts financiers réduits, ce qui fait à présent défaut, ce sont des perspectives de la demande appropriées afin de briser ce cercle vicieux et d'amorcer une dynamique d'investissements élevés.

Une fois que les investissements décolleront, l'Europe se trouvera dans une situation tout à fait différente. Des investissements importants impliquent la consolidation du stock de capital de l'économie (machines, matériel de bureau, réseaux d'information), ce qui permet de maintenir une croissance forte sans craindre de nouvelles pressions inflationnistes. Une croissance annuelle en termes d'investissements de l'ordre de 7-8 % (par rapport à 1 % actuellement) augmentera le taux de croissance potentiel de l'économie de

0,2-0,3 % par an. D'ici à 2008/2010, il est donc possible de parvenir à un taux de croissance annuel potentiel de 3 %.

Cela signifie également que l'Europe peut se développer au lieu de s'efforcer de se dépêtrer de son déficit et de sa dette publique.

Voilà la véritable stratégie de croissance que l'Union européenne doit adopter plutôt que de prendre part au faux débat qui se centre sur l'Europe économique tout en avançant que l'Europe sociale occupe une place trop importante.

La CES demande au Conseil européen de printemps de réformer le cadre de politique macroéconomique européen et de lui donner un coup de fouet en :

- « Lisbonnissant » le pacte de stabilité et de croissance en considérant le retard de l'Europe en matière d'innovation comme une « circonstance exceptionnelle » qui justifie un assouplissement temporaire pour les États membres investissant dans les priorités de recherche de Lisbonne, dans la formation et dans les politiques actives de l'emploi. Il convient en outre de garantir, au niveau européen, la coordination et le suivi de ces « plans nationaux pour la reprise économique et l'innovation ».
- Renforçant la gouvernance économique au sein de la zone euro par l'établissement d'un budget unique pour cette zone.
- Amorçant un débat en profondeur avec la BCE quant à sa mission consistant à parvenir à la stabilité et à la croissance, et en signalant qu'elle doit se montrer tout aussi active dans le cadre de la fixation des taux d'intérêt en cas de baisse de l'inflation qu'en cas de hausse de cette dernière.
- Intensifiant le dialogue macroéconomique existant (le dénommé processus de Cologne) et en liant ce processus au sommet tripartite des partenaires sociaux. Il convient également d'organiser des réunions conjointes ECFIN/Conseil « Emploi » et de les accompagner d'auditions avec la BCE et les partenaires sociaux.

#### **Annexes :**

- Tableau I : comparaison entre les propositions de la Commission européenne visant à accroître le potentiel de croissance et la proposition de politique macroéconomique de la CES.
- Tableau II : comparaison entre les données en matière de croissance et d'emploi à la fin des années quatre-vingt-dix et les nouveaux critères de référence de la stratégie de Lisbonne modifiée.
- Note de synthèse : « Une substance macroéconomique pour le squelette du marché intérieur : redécouvrir des politiques macroéconomiques pour l'Europe ».

#### **Tableau I : comparaison entre les propositions de la Commission européenne visant à accroître le potentiel de croissance et la proposition de politique macroéconomique de la CES**

<b>Propositions politiques de la Commission</b>	<b>Impact sur la croissance annuelle potentielle</b>	<b>Impact sur le niveau du PIB</b>
Réforme du marché du travail, entre autres modération salariale	temporaire	Pas de données disponibles. La Commission mentionne une augmentation du taux d'emploi de 1,5 %.
Marché intérieur des services	temporaire	600 000 emplois
Augmentation du niveau d'instruction moyen d'un an	0,3-0,5 %	
Investissements en R&D		1,7 % d'ici à 2010

<b>Proposition de politique macroéconomique de la CES</b>	<b>Impact sur la croissance annuelle potentielle</b>	
Réforme du cadre de politique macroéconomique	0,2-0,3 % <b>par an</b> ou croissance annuelle potentielle plus élevée de 1-1,5 % d'ici à 2010	

Remarque : les propositions de réforme de la Commission et la proposition macroéconomique de la CES ne s'excluent pas l'une l'autre. À l'heure de réformer son système de politique macroéconomique, l'Europe doit choisir d'investir dans la société de la connaissance. Les réformes et les politiques macroéconomiques peuvent alors se soutenir mutuellement.

**Tableau II : comparaison entre les données en matière de croissance et d'emploi à la fin des années quatre-vingt-dix et les nouveaux critères de référence de la stratégie de Lisbonne modifiée**

	<b>Chiffres de la seconde moitié des années quatre-vingt-dix</b>	<b>Relancement de la stratégie de Lisbonne par la Commission</b>	<b>Objectifs initiaux de Lisbonne</b>

<b>Croissance de l'emploi</b>	11 millions de nouveaux emplois	(au moins) 6 millions de nouveaux emplois	Taux d'emploi de 70 %. 25 millions de nouveaux emplois sont nécessaires à cette fin.
<b>Croissance économique</b>	2,7 %	Augmentation supplémentaire du niveau du PIB de 3 % d'ici à 2010 ou 0,5 % de croissance annuelle supplémentaire	3 % de croissance annuelle

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, CONTACTER :**

PATRICIA GRILLO

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

TEL. : + 32 (0)2 224 04 30

PORTABLE : + 32 (0)477 77 01 64

COURRIEL : [PGRILLO@ETUC.ORG](mailto:PGRILLO@ETUC.ORG)